

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 188. — Janvier-Février-Mars 1892.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 12 Avril 1892*,
à deux heures précises, dans la salle de l'ancienne
Ecole des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

SENLIS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN
9-11, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE, 9-11

—
1892



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 11332

CB : 6392



SHAS



0 000000 063821

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 188. — Janvier-Février-Mars 1892.

Avis.

La prochaine Séance aura lieu le Mardi 12 Avril 1892, à 2 heures 1/2 précises, dans la Salle de l'ancienne École des Frères, place du Parvis-Notre-Dame.

Composition du Bureau de la Société pendant l'année 1892.

MM. Martin, Léon, *président.*

Sagny, Isidore, *vice-président.*

Lefebvre de la Fargue, de Chantilly, *secrétaire.*

Fautrat, *vice-secrétaire.*

Moquet, Constant, de Brégy,

Roland, Auguste,

Bernier, Arthur,

Lelièvre, *trésorier-archiviste.*

} *membres du Bureau.*

Liste par ordre d'admission des Membres de la Société.

1. Bataille, Achille, propriétaire au Plessis-Belleville.
2. Lefèvre, propriétaire à Oignes, par Nanteuil.
3. Hérisant, cultivateur au Mesnil-Saint-Denis, par Neuilly-en-Thelle.
4. Cagny, vétérinaire et maire de Senlis.
5. Debat, Léon, propriétaire à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
6. Mancheron aîné, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent, membre honoraire.
7. Bernier, Arthur, propriétaire-agriculteur à Eve, par Le Plessis Belleville.

8. Moquet, cultivateur à Lévignen, par Betz.
9. Sagny aîné, propriétaire à Crépy.
10. Cureau, propriétaire à Mermont, commune de Crépy.
11. Devouge aîné, ancien cultivateur à Senlis.
12. Parent, ancien cultivateur à Mortefontaine, par Plailly.
13. Barre, propriétaire à Plailly.
14. Sagny, Léon, conseiller d'arrondissement, cultivateur à Raray, par Barbery.
15. Moquet, Constant, conseiller général, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
16. Moquet, Stanislas, propriétaire à Senlis.
17. Leduc, Alphonse, propriétaire-cultivateur à Saint-Nicolas, près Senlis.
18. Robouam, vétérinaire à Rully, par Barbery.
19. Berthelmy, propriétaire à Creil.
20. Hervaux fils, cultivateur à Silly-le-Long, par Nanteuil.
21. Borde, propriétaire à Saint-Leu-d'Esserent.
22. Thirial, cultivateur à Baron.
23. Devouge, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
24. Martin, Léon, agriculteur à Ermenonville.
25. Lavaux, Paul, cultivateur au Plessis-Belleville.
26. Souillard, cultivateur à Crouy-en-Thelle, par Neuilly.
27. Thiénard, Louis, cultivateur à Ermenonville.
28. Prévost, Athanase, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
29. Thirion, propriétaire à Senlis.
30. Roland, Auguste, agriculteur à Barbery.
31. De Morell (baron), conseiller général, maire de Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
32. Clanchet, Edouard, à Senlis, membre honoraire.
33. Eclancher, directeur de la Sucrierie de Saint-Leu-d'Esserent.
34. Corbie, cultivateur et maire à Montagny, par Nanteuil.
35. Boucher, Camille, cultivateur à Barbery.
36. Roland, cultivateur à Montépilloy, par Barbery.
37. Turquet, Henry, propriétaire à Senlis.
38. Boucher-Benoist, Emile, cultivateur à Barbery.
39. Boucher, Eleuthère, cultivateur à Bray, commune de Rully, par Barbery.
40. Lefebvre de la Fargue, chimiste à Chantilly.
41. Gérard, Edmond, cultivateur à Mermont, commune de Crépy.
42. Poulet, Emile, cultivateur à Duvy, par Crépy.
43. Sainte-Beuve, Octave, ancien cultivateur, agent d'assurances à Senlis.
44. Duvivier, agriculteur à Russy-Bémont, par Crépy.

45. Benoist, Alexandre, cultivateur à Plailly.
46. Moquet, Adrien, cultivateur à Montlévêque, par Senlis
47. Parmentier, Ernest, cultivateur à Vèz, par Villers-Cotterêts.
48. Brochon, maire de Montlévêque, par Senlis.
49. Dendeleux, Hippolyte, boulevard Barbès, 7, Paris.
50. Dupuis, conseiller général, à Pontarmé, par La Chapelle-en-Serval.
51. Gibert, Edouard, cultivateur à Baron.
52. Lemoine, conseiller d'arrondissement, cultivateur à Duvy, par Crépy.
53. Bocquillon, cultivateur au Perreux (Seine), 16, rue de la Marne.
54. Hervaux, Félix, cultivateur à Fresnoy-le-Luat, par Nanteuil.
55. Vigreux, cultivateur à la Villeneuve-sous-Thury, par Betz.
56. Vigreux fils, cultivateur à Silly-le-Long, par Nanteuil.
57. Patria, cultivateur à Fourcheret, Fontaine-les-Corps-Nuds, par Senlis.
58. Roblin, conseiller d'arrondissement, maire de Betz.
59. Sarazin, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
60. Gibert, cultivateur à Léviguen, par Betz.
61. Guibert, Adolphe, cultivateur à Antilly, par Betz.
62. Garnier, Bernard, cultivateur à Crépy.
63. Lefèvre fils, cultivateur à Oignes, par Nanteuil.
64. Mcquet, Constant, cultivateur à Chevreuille, par Nanteuil.
65. Roussel, Léon, cultivateur à Borest, par Senlis.
66. Pierret, Albert, propriétaire, maire d'Eve, par Le Plessis-Belleville.
67. Boisseau, de Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
68. Dhucque, Anatole, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
69. Le général duc d'Aumale, à Chantilly.
70. Picard, propriétaire à Crépy.
71. Picard fils, avoué de la Ville de Paris, boulevard Haussmann, 52.
72. Fautrat, ancien inspecteur des forêts, à Senlis.
73. Courtier, cultivateur à Villers-Saint-Genest, par Nanteuil.
74. Thiéquot, René, marchand grainetier à Senlis
75. Darras père, propriétaire à Villers-Saint-Frambourg, par Senlis.
76. Meignen, Paul, cultivateur à Huleux, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
77. Punant, marchand grainetier à Crépy-en-Valois.
78. Vincent, Charles, cultivateur à Silly-le-Long, par Nanteuil.
79. Garnier, René, cultivateur à Oignes, par Nanteuil-le-Haudouin.
80. Corbie, Eugène, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
81. Corbie, Emile, cultivateur à Cuvergnon, par Betz.
82. Moquet, Charles, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.

83. Huet, Ernest, cultivateur et maire à Réz-Fosse-Martin, par Acy.
84. Delamarre, médecin-vétérinaire à Acy.
85. Longuet père, propriétaire à Crépy.
86. Michon, Gustave, cultivateur à Bouville, par Crépy.
87. Duval, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
88. Delignières fils, cultivateur à Feu, commune de Néry, par Béthisy-Saint-Pierre.
89. Fercot, Thomas, cultivateur à Verberie.
90. Davène de Roberval, Maurice, propriétaire, au château de Roberval, par Verberie.
91. Mahieux, Jules, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
92. Poutrel, cultivateur, meunier à Baron.
93. Caffin, Donatien, propriétaire à Boran.
94. Colleau, propriétaire au Mesnil-Saint-Denis, par Neuilly.
95. Parmentier, cultivateur et maire au Luat, par Nanteuil.
96. Chartier-Duraincy, à Morangles, par Neuilly.
97. Chartier-Duraincy, cultivateur à Neuilly.
98. Serrin, conseiller général, à Neuilly-en-Thelle.
99. Gaillard, député, à Précy-sur-Oise.
100. Collinet, maire de Puiseux-le-Hautberger, par Chambly.
101. Franck Chauveau, sénateur, 9, rue Crevaux, Paris
102. Lheurin, cultivateur à Boran.
103. Tesson, cultivateur à Boran.
104. Delacour, cultivateur à Chambly.
105. Grivot, cultivateur à Boran.
106. Boucher, Alfred, cultivateur à Morangles, par Neuilly.
107. Trouart, cultivateur à Cires-les-Mello.
108. Delamotte, cultivateur à Villers-sous-St-Leu, par St-Leu-d'Esserent.
109. Bastin, cultivateur à Boissy-Fresnoy, par Nanteuil.
110. Bataille (Achille), cultivateur à Borest, par Senlis.
111. Meignan, Léon, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
112. Parmentier, Prosper, cultivateur à Raray, par Barbery.
113. Heaumé, cultivateur à la ferme des Haies, commune de St-Maximin, par Saint-Leu-d'Esserent.
114. Duval, Louis, cultivateur à la Grange-au-Mont, par Crépy.
115. Gatté, Zacharie, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
116. Roland, Léon, cultivateur à Courtillet, par Senlis.
117. Moquet, Eugène, cultivateur à Balagny-Chamant, par Senlis.
118. Delaunay, Georges, cultivateur à Rully, par Barbery.

119. D'Hédouville (le vicomte Louis), propriétaire à Chantilly.
120. Rommetin, cultivateur et maire au Plessis-Belleville.
121. Rudault, propriétaire à Nanteuil-le-Haudouin.
122. Chezelles (le vicomte Arthur de), château de Boulleaume, près Chaumont-en-Vexin (Oise).
123. Chezelles (le vicomte Gaëtan de), conseiller d'arrondissement, propriétaire à Glaignes, par Crépy.
124. Delorme fils, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.
125. Bernier fils, cultivateur à Sennevières, par Nanteuil.
126. Sainte-Beuve, Henry, cultivateur à Nanteuil.
127. Dubourg fils, cultivateur à Silly-le-Long, par Nanteuil.
128. Corbie, Léon, cultivateur à Montagny, par Nanteuil.
129. Chevallier, cultivateur à Ormoy-Villers, par Crépy.
130. Decaux, Paul, propriétaire à Courteuil, par Senlis.
131. Benoist, Olivier, ancien notaire, à Plailly.
132. Frémy, propriétaire à Senlis.
133. L'Hoste, cultivateur à Versigny, par Nanteuil.
134. Parent fils, cultivateur à Mortefontaine, par Plailly.
135. Heurlier fils, cultivateur à Thury-en-Valois, par Betz.
136. Dumont, Léon, cultivateur à Thury-en-Valois, par Betz.
137. Chastaing, Eugène, pharmacien à Senlis.
138. Leroy, régisseur de la ferme d'Ognon, par Barbery.
139. De Savignies, Gaston, propriétaire à Coye.
140. Aumont, Paul, propriétaire-éleveur à Chantilly.
141. Seillière (le baron), au château de Mello, par Cires-les-Mello.
142. Périer-Borde, à Saint-Leu-d'Esserent.
143. Obry, cultivateur à Creil.
144. Mancheron, féculier à Pont-Sainte-Maxence.
145. Turquet, J.-B., conseiller d'arrondissement, à Avilly, par Senlis.
146. Turquet, Alphonse, propriétaire à Saint-Firmin, par Chantilly.
147. Bingant, cultivateur à Ver, par Le Plessis-Belleville.
148. Ferry, Constant, cultivateur à Trumilly, par Crépy.
149. Lécuyer, meunier à Senlis.
150. Hervaux, adjoint au maire de Senlis.
151. Meignan, meunier à Montlévêque.
152. Delaunay, Paul, cultivateur à Chamicy, Rully, par Barbery.
153. Roland, Félix, cultivateur à Barbery.
154. Roland, Emile, cultivateur à Montépilloy, par Barbery.
155. Damainville, conseiller général, à Pondron, par Morienval.

156. Berdin, conseiller général, à Pont-Sainte-Maxence.
157. L'Hoste, négociant à Duvy, par Crépy.
158. Tartier, cultivateur à Eve, par Le Plessis-Belleville.
159. Cambacérés (le comte de), propriétaire, 21, rue de l'Université, à Paris.
160. Coster (le baron), propriétaire à Senlis.
161. Leroy, Amédée, cultivateur à Brégy, par Nanteuil.
162. Leloup, Eugène, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
163. Toupet, Eugène, cultivateur à Fontenailles, commune de Vez, par Villers-Cotterêts.
164. Radziwill (le prince Constantin de), au château d'Ermenonville.
165. Hervaux, Olivier, cultivateur à Betz.
166. Moquet, Albert, cultivateur à Feigneux, par Crépy.
167. Menot, Alphonse, constructeur à Acy.
168. Proffit, Anatole, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
169. Boisseau, Lucien, cultivateur à Chantemerle, commune de Lagny-le-Sec, par Le Plessis-Belleville.
170. Devouge fils, cultivateur à Brasseuse, par Barbery.
171. Collinet, à La Villeneuve-sous-Thury, par Betz.
172. Delury, régisseur de la ferme de la Gatelière, à Senlis.
173. Margry, Amédée, propriétaire à Senlis.
174. Havard, cultivateur à Bouillancy, par Acy.
175. Lelièvre, secrétaire de la sous-préfecture, à Senlis.
176. Lefebvre-Lessieux, ingénieur, au Moncel, commune de Pontpoint, par Pont.
177. Pommier, négociant à Pont-Sainte-Maxence.
178. Longuet, Frédéric, cultivateur à Marolles, par La Ferté-Milon.
179. Parmentier, Edme, à Saint-Mard, par Villers-Cotterêts.
180. Huraux, cultivateur à Mermont, commune de Crépy.
181. Duchauffour, cultivateur à Bray, commune de Rully, par Barbery.
182. Havy, cultivateur à Saint-Gervais-Pontpoint, par Pont.
183. Perceval, cultivateur à Verneuil, par Creil.
184. Delahaye, Zéphirin, propriétaire à Crépy.
185. Oury, cultivateur, maire de Boullarre, par Betz.
186. Levasseur, cultivateur à Villevert-Senlis.
187. Boufflerd, à Rééz-Fosse-Martin, par Acy.
188. Gandillon, ingénieur-constructeur à Senlis.
189. Bataille (Louis), cultivateur au Plessis-Belleville.
190. Ducerf, cultivateur à Chevreuille, par Nanteuil.
191. Maurice, cultivateur à Macquelines, commune de Betz.

192. Gibert, cultivateur à Billefont, commune d'Autheuil, par La Ferté-Milon (Aisne).
193. Deblois, cultivateur à Ducy, par Nanteuil.
194. Triboulet, Albert, cultivateur à Bârgny, par Betz.
195. Gervais, cultivateur à Rosoy-en-Multien, par Acy.
196. Proffit, cultivateur à La Grange-aux-Bois, commune de Thury, par Betz.
197. Proffit, cultivateur à Mareuil-sur-Oureq.
198. Cartier, cultivateur à Ormoy-le-Davien, par Betz.
199. Duru, cultivateur, maire à Gondreville, par Betz.
200. Delire, cultivateur à Gondreville, par Betz.
201. Courtier fils, cultivateur à Villers-Saint-Genest, par Nanteuil.
202. Duplessier, cultivateur à Ducy, par Nanteuil.
203. Petit, Pierre, cultivateur à Béthancourt, par Crépy.
204. Gérard, Albert, propriétaire à Nanteuil.
205. Benoist, Paul, cultivateur à Plailly.
206. Henneguy, Pierre, cultivateur à Saint-Leu-d'Esserent.
207. Gentil, ingénieur-agronome à Chantilly.
208. Mouy, pharmacien de 1^{re} classe à Senlis.
209. Gréhan, cultivateur à Crépy.
210. Naze, cultivateur à Crépy.
211. Michon, Charles, cultivateur-distillateur à la ferme de Saint-Germain, à Crépy.
212. Longuet, Emile, cultivateur à Russy-Bémont, par Crépy.
213. Rosin, cultivateur à Ormoy-Villers, par Crépy.
214. Hurand, cultivateur à Rouvres, par Betz.
215. Bocquillon fils, cultivateur à Baron.
216. Prévost, cultivateur à Auger-Saint-Vincent, par Crépy.
217. Sagny, René, cultivateur au Murger, par Verberie.
218. Devouge, Eugène, cultivateur à Fay, par Béthisy-Saint-Pierre.
219. De Marcillac, à Bessemont, par Villers-Cotterêts.
220. Prévost, Edouard, cultivateur à Beaulieu, par Baron.
221. Roland, Henri, cultivateur à Beaulieu-le-Neuf, par Baron.
222. Debarle, Auguste, cultivateur à Acy-en-Multien.
223. Gatté, Jules, cultivateur à Sainte-Luce, par Béthisy-Saint-Pierre.
224. Corbie, Ernest, cultivateur à Silly-le-Long, par Nanteuil.
225. Vantroys, licencié en droit, ancien avoué à Senlis.
226. Grison, cultivateur à Auger-Saint-Vincent.
227. De Sancy de Parabère, propriétaire à Boran.

228. De Cornois, fabricant de sucre à Vauciennes, par Villers-Cotterêts.
229. Bataille (Frédéric), cultivateur à Lagny-le-Sec.
230. Dupille (Gustave), cultivateur à Lagny-le-Sec.
231. Véret, cultivateur à Ully-Saint-Georges.
232. Lefèvre, cultivateur à Neuilly-en-Thelle.

La Correspondance imprimée comprend :

1. Le Bulletin de la Société agricole, horticole et industrielle de Beauvais.
2. L'Agronome praticien, de la Société d'agriculture de Compiègne.
3. Le Bulletin de la Société d'agriculture de Clermont.
4. Le Bulletin de la Société d'horticulture de Senlis.
5. Le Bulletin du Comité archéologique de Senlis.
6. Le Moniteur des Syndicats agricoles, 1, rue Méhul, à Paris.
7. Le Bulletin-Journal de la Société d'agriculture de l'Allier, à Moulins.
8. Le Cidre et le Poiré (1), à Argentan (Orne).
9. La Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, place Saint-Hilaire, 4, à Rouen.
10. Le Comice agricole de Béthune (Nord).
11. La Société d'agriculture de Melun.

Par Abonnement :

1. Le Bulletin de la Société des Agriculteurs de France, 1, rue Le Peletier, à Paris.
2. Le Journal d'Agriculture pratique, 26, rue Jacob, à Paris.

N. B. — *Les Sociétés correspondantes sont invitées à adresser les journaux et communications d'intérêt général à M. Lefebvre de la Fargue, Secrétaire de la Société d'agriculture, à Chantilly (Oise).*

(1) Nous recommandons à nos collègues ce journal, qui, au triple point de vue scientifique, pratique et commercial, est d'un grand intérêt.

Compte-Rendu des Travaux de la Société.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1892

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT.

MM. Sagny, vice-président, Roland (Auguste), Lefebvre de la Fargue et Fautrat sont au bureau.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Le Secrétaire fait le dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une brochure de M. le comte de Luçay : *Tarif général des Douanes*.
— Sur la proposition du Président, des remerciements sont votés par l'assemblée au comte de Luçay pour son intelligent dévouement et sa persévérance dans la défense des intérêts de l'agriculture.

2° Le Bulletin de la Société de l'Allier, où sont exprimés plusieurs vœux, entr'autres une demande à M. le Ministre des Travaux publics de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour que les Compagnies de chemins de fer s'acquittent avec plus de soin et de régularité que jamais de l'obligation qui leur est imposée, et que d'ailleurs elles mettent aux frais des expéditeurs, *de désinfecter toute voiture ayant servi au transport d'animaux quelconques de l'espèce bovine*.

3° Le journal *le Cidre et le Poiré*, toujours riche en documents intéressants.

4° Les Bulletins des Sociétés correspondantes.

5° Les différentes communications de la Société des Agriculteurs de France relatives aux réunions qui doivent avoir lieu pendant la session de février.

M. de Cornois, fabricant de sucre et agriculteur à Vauciennes, et M. Bataille (Frédéric), cultivateur à Lagny-le-Sec, sont proclamés membres de la Société.

M. le Président demande que la réunion annuelle des Membres de la Société des Agriculteurs de France du département soit fixée au 23 janvier, et que les Membres de la Société de l'arrondissement y soient admis. — Adopté.

MM. Moquet (Constant), Roland (Auguste) et Bernier (Arthur), membres du Bureau dont le mandat est expiré, sont réélus à l'unanimité des voix.

M. le Président donne communication de la lettre d'un Instituteur de l'arrondissement qui croit être l'interprète de ses collègues en demandant :

1° que le Bulletin de la Société leur soit adressé gratuitement ou à prix réduit; 2° que des prix soient attribués par la Société, en raison de l'importance plus grande que prend l'instruction agricole dans les Ecoles primaires, aux élèves qui obtiendront les meilleures notes aux examens de fin d'étude.

Sur le premier point, un Membre fait remarquer que l'envoi gratuit du Bulletin occasionnerait une dépense de 150 à 180 fr., à prélever sur le chapitre spécial *Encouragements*, qui n'est pas trop pourvu.

Après discussion, l'assemblée décide que l'envoi du Bulletin et autres publications sera accordé à tous les Instituteurs de l'arrondissement qui en feront la demande à M. Lelièvre, en versant à la caisse la somme de 1 fr. par an. Cet envoi de faveur, qui permet d'assister aux séances ordinaires, ne rend pas Membre de la Société.

Sur la deuxième question : *Prix à décerner aux élèves des Ecoles primaires*, les Membres présents, considérant que la Société a organisé des concours agricoles scolaires entre instituteurs et entre élèves à chaque Concours biennal dans l'un des cantons de l'arrondissement; qu'elle consacre aux prix une somme importante eu égard au nombre des candidats, décide que malgré son bon vouloir, elle ne peut aller plus loin dans cette voie.

Culture de la Pomme de Terre.

M. Lefebvre de la Fargue donne communication de l'ensemble des renseignements transmis par MM. Hervaux, Mancheron et Michon, sur la culture industrielle de la pomme de terre, renseignements résumés dans le Bulletin du jour : « Ces Messieurs, dit le Secrétaire, ont utilisé dans leurs fermes tout ce que l'expérience acquise et la science la plus nouvelle peuvent offrir de ressources; mais ils avouent les difficultés de la culture intensive et les mécomptes qu'entraînent les plus petites négligences. Une discussion que nous sollicitons pourrait peut-être fixer la valeur relative de la méthode mise en relief par M. Girard ».

M. le Président, procédant par ordre, demande quelle a été, pour l'année, l'influence des intempéries? — Désastreuse dans la vallée de l'Oise, comme le prouve la lettre de l'honorable M. Hongre-Bullot, disent plusieurs membres; mais en plaine haute, chez M. Michon, dans des sables, chez M. Mancheron, dans le calcaire, et même dans un sol argileux, chez M. Hervaux, les récoltes ont été lucratives. M. de Roberval, voisin de M. Mancheron, qui obtient habituellement de fort belles récoltes, et n'a pas été heureux cette année, incline à croire que les résultats merveilleux, constatés à la ferme de Montvinet, chez M. Mancheron, n'ont pas eu pour unique cause les engrais

appropriés et les soins de culture ; il admettrait volontiers une préservation spéciale et locale.

Choix du plant. — D'une discussion générale à laquelle M. Hervaux prend la plus grande part, il résulte qu'il est dangereux de se limiter aux variétés de pomme de terre recommandées. L'*Imperator* est généralement exigeante, et la dépense première comme culture et engrais n'est jamais couverte dans les années défavorables. La petite culture a raison de préférer, à cette fille diplômée, le *Skinned*, qui, depuis trente ans, vit de ce qu'on lui donne, conserve sa rusticité et sa richesse en fécule. L'*Athènes* qui a produit 30.000 kilog. à l'hectare, à 17 % de fécule, chez M. Michon, est à essayer.

Quelle que soit la variété, le tubercule entier doit toujours être préféré comme plant, la dépense plus grande est deux ou trois fois payée, M. Hervaux l'affirme. Il y aurait, avec le tubercule coupé, décomposition et perte de la moitié de la substance, sous l'influence des ferments du sol. Aux écoles de Saint-Remy et de Grignon, on préfère mettre au poquet deux petits tubercules, faute de pommes de terre de moyenne grosseur.

Engrais. — Le Secrétaire fait remarquer d'abord que la composition de l'engrais est sensiblement la même chez MM. Hervaux, Mancheron et Michon : acide phosphorique, azote et potasse, et, s'il est possible de se passer de fumier dans les sables, comme cela résulte des récoltes de M. Michon, par contre, le fumier est nécessaire partout ailleurs, surtout dans les sols argileux, dit M. Hervaux, pour donner cet ameublissement qui est la condition indispensable de toute culture de pomme de terre. Seul, M. Michon use de scories, parce que sa terre manque de calcaire.

Si l'action mécanique du fumier est indispensable dans la culture de la pomme de terre, son action chimique est toujours efficace. C'est par une alimentation mixte, fumier et sels, que MM. Hongre, Hervaux et Mancheron obtiennent plus de richesse en fécule. Ni M. Mancheron, ni M. Hervaux ne considèrent la culture au fumier seul comme onéreuse. Cette année, elle aurait laissé presque partout une centaine de francs de bénéfices, encore le fumier n'est-il utilisé qu'en partie.

Si les soins excessifs et les fortes dépenses répugnent à la petite culture, ne pourrait-elle point augmenter ses rendements par une légère addition d'engrais chimiques ? M. Hervaux le croit, d'accord en cela avec les derniers essais faits à Rothamsted et à Grand-Jouan, et il donnerait la préférence au superphosphate enfoui avec le dernier labour.

L'assemblée discute, pour épuiser la question, les avantages que peut offrir la transformation de la pomme de terre en alcool. La seule distillerie

qui nous soit connue est celle de notre honorable collègue M. Michon, dit M. le Président; il cultive des sables, consomme comme pulpe, dans sa ferme, les éléments non saccharifiés et la drèche du seigle. En somme, il se trouve à peu près dans les mêmes conditions que les Allemands, qui distillent au jour le jour pour avoir de la pulpe fraîche à donner aux animaux. Mais jusqu'ici les distillateurs allemands ont touché une prime d'encouragement que les nôtres n'ont pas.

Destruction des animaux nuisibles.

M. le Président observe que le nouvel arrêté préfectoral sur la destruction des animaux nuisibles est assez gênant pour le cultivateur, qui ne peut tuer ni corbeaux, ni renards sans une autorisation spéciale. L'assemblée, après examen, considérant que cette mesure a été prise sur avis du Conseil général, à cause d'abus nombreux qui n'étaient ni sans inconvénients, ni sans danger, décide qu'il vaut encore mieux se soumettre à l'arrêté, puisqu'il suffit, pour être en règle pendant un an, de faire une demande du coût de 2 fr. 25.

Statistique agricole.

Un membre trouve drôlatiques certaines déclarations, dans les feuilles de statistique agricole, et demande si la Société ne pourrait pas intervenir utilement pour donner plus de valeur à ce travail. — Le fait lui-même est reconnu vrai; mais l'assemblée ne peut nier que certains cultivateurs mettent peu de complaisance à éclairer l'Administration.

Le Secrétaire,

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président,

LÉON MARTIN.

Comptes des Recettes et Dépenses pendant l'année 1891.

RECETTES

Excédent de 1890	547 90	} 4,277 87
Intérêts des fonds placés en 1891	56 97	
Rentes sur l'Etat	13 »	
Cotisations des Sociétaires	2,160 »	
Subvention de l'Etat	800 »	
» du département	700 »	

Total des Recettes. 4,277 87

DÉPENSES

Abonnement au <i>Journal d'Agriculture pratique</i>	20 90	}	1,444 73
Cotisation à la Société des Agriculteurs de France.	20 75		
Entretien du local des séances	18 »»		
Exposition de semences.	300 »»		
Affranchissements, ports, etc.	32 05		
Indemnité au caissier.	150 »»		
Imprimés de 1890 (complément).	229 75	}	
» de 1891.	666 28		

Excédent des recettes au 31 décembre 1891 2,833 14

*Certifié par le Caissier-Archiviste soussigné,
Senlis, le 12 Janvier 1892.*

Signé : A. LELIÈVRE.

Budget des Recettes et des Dépenses pour l'année 1892.

RECETTES

Excédent de 1891	2,833 14	}	6,746 14
Cotisations arriérées de 1891.	100 »»		
Cotisations de 1892	2,250 »»		
Intérêts des fonds placés.	50 »»		
Subvention de l'Etat	800 »»		
id. du département.	700 »»		
Rentes sur l'Etat.	13 »»	}	

DÉPENSES

Imprimés.	1,200 »»	}	6,746 14
Affranchissements, ports, etc.	100 »»		
Indemnité au Caissier.	150 »»		
Entretien du local des séances	25 »»		
Abonnement au <i>Journal d'Agriculture pratique</i> .	21 »»		
Cotisation à la Société des Agriculteurs de France.	20 75		
Encouragement à l'agriculture.	5,229 39	}	

Présenté par le Bureau de la Société.

Senlis, le 12 Janvier 1892.

Le Secrétaire,

Signé : X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président,

Signé : LÉON MARTIN.

Vu et arrêté par la Société, le même jour.

Le Secrétaire,

Signé : X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président,

Signé : LÉON MARTIN.

VŒUX

*des Membres de la Société des Agriculteurs de France
domiciliés dans le département de l'Oise,
adoptés dans la Réunion préparatoire du 26 Janvier 1892,
pour être soumis aux délibérations de l'Assemblée générale.*

- 1° Dégrèvement du principal de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie perçu par l'Etat, et sa remise aux budgets des communes. (Proposition de M. Léon Martin, ancien député, président de la Société de Senlis).
- 2° Nomination d'une Commission chargée de rechercher et d'indiquer les opérations nécessaires pour déterminer le plus sûrement et le plus exactement possible le poids net et la densité des betteraves livrées en fabrique. (Proposition de M. Leclerq, président de la Société de Clermont).
- 3° Création au plus tôt, pour défendre nos intérêts, d'une représentation légale de l'agriculture dans les départements. (Proposition de M. Constant Moquet, conseiller général).
- 4° Suppression des tarifs de pénétration. (Proposition de M. le baron de Montreuil).
- 6° Demander que le cadastre soit mis à la disposition des propriétaires et fermiers de la commune, avec faculté de prendre personnellement copie des pièces qui leur seraient nécessaires. (Proposition de M. R..., membre du Bureau).
- 7° Faire des démarches auprès des Compagnies de chemins de fer pour obtenir un matériel approprié au transport des pailles et un prix unique sur tous les réseaux. (Proposition de M. A. Moquet).
- 8° Ramener la prise en charge, pour les sucres, à 7,50. (Proposition de M. le baron de Montreuil).

Le Secrétaire,

LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Le Président de la Société,

LÉON MARTIN.

RÉUNION

à Senlis, des Membres de la Société des Agriculteurs de France
domiciliés dans le département de l'Oise.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 1892.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, ANCIEN DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SENLIS.

M. Leclerq, président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont, est invité à prendre place au bureau.

Plusieurs membres, maires de leur commune, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, à cause du tirage au sort.

M. le baron de Corberon, président de la Société de Beauvais, arrêté au dernier moment par la *grippe*, ne peut répondre à l'appel qui lui a été fait ; il donne de grand cœur son appui, au nom de ses collègues, aux vœux qui seront émis dans la réunion de Senlis.

M. Roussel, secrétaire de la Société de Clermont, exprime tous ses regrets de ne pouvoir s'associer aux vœux qui vont être exprimés.

Je ne pourrai assister, écrit M. Hongre, président de la Société de Compiègne, à la réunion préparatoire des membres de la Société des Agriculteurs de France, à Senlis, à cause du tirage au sort. Je le regrette beaucoup, car j'aurais appuyé le vœu que vous avez émis sur l'impôt foncier, vœu que notre Société de Compiègne a également émis dans sa séance de décembre dernier.

Le Conseil d'arrondissement de Compiègne, dans sa séance du 28 juillet dernier, s'était occupé de cette question et a voté, à l'unanimité, un vœu ainsi conçu : « Considérant que les bases de l'évaluation du revenu de la « propriété foncière datent de plus de soixante-dix ans ; que ces bases ont subi « de profondes modifications et sont aujourd'hui erronées ; émet le vœu qu'une « nouvelle évaluation du revenu de la propriété foncière soit faite au plus « tôt ».

La séance commence par la discussion du vœu émis par M. Léon Martin, et adopté depuis par les Sociétés d'agriculture de Senlis et Compiègne, sur le dégrèvement du principal de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie. Ce vœu est développé et soutenu par son auteur. Aux objections qui lui sont faites sur l'impossibilité de fixer dès à présent le produit des nouveaux droits de douane, il répond que le chiffre de 60 millions indiqué par le Gouverne-

ment est en désaccord avec les calculs de l'expérience. — L'assemblée décide, à l'unanimité, que ce vœu sera soumis aux délibérations de la Société des Agriculteurs de France.

M. Leclerq, président de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Clermont, expose les difficultés et mécomptes auxquels sont exposés les cultivateurs dans la livraison des betteraves à la fabrique. Il demande si la haute assemblée des Agriculteurs de France ne pourrait pas indiquer ou mettre à l'étude un moyen de contrôle donnant satisfaction au vendeur et à l'acheteur et susceptible de servir de base aux experts ou juges en cas de contestation. — Après une assez vive discussion, l'assemblée repousse l'intervention de la régie, comme tiers complaisant, présentée par un membre, et, reconnaissant le bien fondé de la proposition de M. Leclerq, décide qu'elle sera soumise à la Société des Agriculteurs de France.

M. Constant Moquet, conseiller général, constate que presque toutes les industries ont leur représentation légale, et que si le fonctionnement n'est pas toujours régulier, l'influence des élus n'en est pas moins très efficace dans les moments difficiles. Il ajoute que les Sociétés d'agriculture représentent leurs adhérents et non toute la culture, et qu'il y a là pour nous une cause profonde d'infériorité qu'il serait urgent de faire disparaître. Comme conséquence, il demande la création de Chambres départementales d'agricultures. — Ce vœu est adopté et vivement recommandé à l'attention de la Société des Agriculteurs de France.

Sur la suppression des tarifs de pénétration, question trop connue, posée par M. de Montreuil, l'accord est unanime.

M. R..., membre du bureau, expose les difficultés que l'on rencontre et qu'il a rencontrées dans certaines mairies pour consulter le cadastre et prendre des notes. D'après la réglementation actuelle, l'autorité municipale ne peut faire plus, il le reconnaît ; mais il lui semble que la Société des Agriculteurs de France arriverait peut-être à obtenir que les propriétaires et fermiers puissent, dans la commune, prendre copie des pièces dont ils auraient besoin. — Adopté.

M. Adrien Moquet expose que, contrairement à tout progrès, la Compagnie du Nord a relevé le tarif de transport des pailles. — M. Léon Martin appuie l'observation et raconte les difficultés d'une expédition de paille par les plates-formes. Il ne nie pas les inconvénients et dangers d'un pareil chargement pour la Compagnie, mais il n'en serait pas ainsi s'il y avait un matériel approprié. Il demande, comme vœu à joindre à ceux déjà formulés, et pour répondre au désir de M. A. Moquet, que des démarches soient faites afin

d'obtenir des Compagnies un matériel spécial et un tarif unique pour le transport des pailles. — Adopté.

M. le baron de Montreuil, propriétaire du domaine de Villette, regrette que par la nouvelle loi sur les sucres on ait aggravé la situation des cultivateurs au point d'en forcer un certain nombre à renoncer à la betterave. Il lui semble que la Société des Agriculteurs devrait réagir contre cette surcharge d'impôts. — M. le Président rappelle que les fabricants de sucre, au moment de la discussion de la loi, ont très généreusement accepté la prise en charge à 7,50, espérant que le gouvernement n'irait pas au-delà. On a voté 7,75, c'est trop ; aussi est-il d'avis de faire connaître à la Société des Agriculteurs les résultats désastreux signalés par le baron de Montreuil. — Adopté.

Le Secrétaire,

X. LEFEBVRE DE LA FARGUE.

Réponse au Questionnaire

de la Société des Agriculteurs de France,

sur la Culture du Blé,

Par M. LEMOINE, cultivateur, à Duvy.

Ayant eu l'honneur d'être chargé par la Société d'Agriculture de Senlis de répondre à ce questionnaire, je le ferai aussi brièvement que possible en suivant l'ordre des questions posées, et en le faisant suivre de quelques observations particulières.

Les blés ensemencés en automne 1890 étaient des blés mélangés, de différentes variétés, mélange existant depuis longtemps, et renouvelé chaque année par un tiers de blés achetés ajoutés à deux tiers de blés récoltés dans la ferme.

Les ensemencements sont toujours faits en ligne avec le semoir Smyth à raison de 260 à 270 litres pour blés faits directement sur luzerne ; 240 à 250 litres pour ceux faits sur sainfoin ; 190 à 200 litres pour blés sur betteraves semés du 20 octobre au 7 novembre, et 220 à 240 litres pour les ensemencements plus tardifs.

Le sol est argilo-calcaire, de moyenne qualité, pour les 4/5 de l'exploitation, et argilo-siliceux pour le reste.

Les blés sur luzerne avaient été ou fumés à raison de 25.000 kilog. fumier à l'hectare et 600 kilog. phosphate de chaux 50/55, ou avaient reçu 1.200 kilog. tourteaux de maïs à 6°5 azote, et 600 kilog. phosphates. Pour les blés faits sur betteraves il avait été ajouté au moment de l'ensemencement 300 kilog. tourteaux de maïs à 6°5 azote. Les betteraves avaient reçu comme engrais un fumier (40.000 kilog.) sur lequel avaient été épandus 500 kilog. de scories, puis aux mois de mars et avril 500 kilog. nitrate de soude, 300 kilog. superphosphates à 13 à 14°, 100 kilog. chlorure de potassium et 800 kilog. plâtre 1/2 cuit.

Les blés ont été presque tous détruits par la gelée; les blés de luzerne semblaient épargnés, mais la récolte en a été mauvaise, 1.300 à 1.500 kilog. blés de mauvaise qualité dont une partie a été utilisée pour les ensemencements d'automne 1891. Les blés qui avaient été semés au printemps pour garnir les champs n'ont donné aucun résultat, ils ont été étouffés par le blé d'automne. Les engrais chimiques semés au printemps ont nui à la récolte en retardant la maturité.

Quant aux blés faits sur betteraves, 1 hectare 50 ares ont seuls été préservés et ont donné à l'hectare 1.650 kilog. de blé de moyenne qualité, employés pour les semences, le restant (49 hectares) a dû être réensemencé au printemps par différentes variétés de blé :

Blé bleu de Noë.....	10 hectares.
Bordeaux.....	6 —
Chiddam blanc.....	35 —
Nursery de mars.....	18 —

Les blés semés du 25 février aux 12 ou 14 mars ont donné une bonne récolte, 20 à 22 quintaux grains de bonne qualité et paille très bonne; ceux semés du 15 au 25 mars ont donné une récolte de 15 à 17 quintaux de blé de moyenne qualité avec paille rouillés; ceux semés plus tardivement ont donné un résultat désastreux : 8 à 12 quintaux de blé de mauvaise qualité, presque invendables, avec paille noire, très cassante. On peut attribuer ce résultat au temps froid du printemps qui a retardé la végétation alors que les chaleurs humides de la fin de juin l'a précipitée, sa marche a été alors trop rapide et la maturité hâtive. Tous ces blés avaient reçu au printemps comme engrais supplémentaires 150 kilog. superphosphate et 100 kilog. nitrate de soude. Ces engrais ont été préjudiciables à la récolte en retardant la maturité, leur effet s'est surtout fait sentir sur les pailles au détriment du grain, et ce n'est pas un fait particulier; d'une manière générale on peut observer que les engrais chimiques semés au printemps accroissent le volume de la paille sans

augmentation appréciable sur le grain dont ils diminuent souvent la qualité.

On reproche au cultivateur français de ne pas abandonner la routine, d'être opposé au progrès, de ne pas chercher à augmenter sa production par l'emploi des engrais chimiques, sans savoir si l'emploi de ces engrais donne un bénéfice. Pour démontrer que ces reproches ne sont pas fondés, je me permettrai de vous exposer les résultats moyens donnés par les trois champs de démonstration faits en 1888, 1889 et 1891, sous le patronage de notre Société.

	Engrais divers, 60 fr. à l'hectare.	Sans engrais.	Différence en faveur de l'engrais.
En 1888.....	1.986 kilog.	1.878 kilog.	108 kilog.
En 1889.....	2.409 —	1.934 —	475 —
En 1891.....	2.118 —	1.874 —	244 —
Moyenne des trois récoltes.	2.171 kilog.	1.888 kilog.	275 kilog.

L'emploi des engrais a donc augmenté la récolte de 275 kilog. de grains à l'hectare ; ces 275 kilog., au prix moyen des cours du blé pendant ces trois années, soit 23 fr. 17, ont donné une recette en argent de. 63 fr. 71 de laquelle somme il faut déduire pour engrais..... 60 fr.
et frais de semence..... 1 50

61 fr. 50

d'où un bénéfice de..... 2 fr. 21

et encore ce bénéfice est-il bien réel ? Les engrais n'ont-ils pas diminué la qualité du grain ?

Vous citerai-je un autre exemple qui a bien aussi sa valeur, puisqu'il s'applique à une récolte annuelle de 90 hectares de blé ?

Moyenne des récoltes à l'hectare pendant les périodes indiquées au tableau suivant :

		Prix moyen du quintal.
1866 à 1875 inclus	1.772 k. Blé ayant produit 544 fr. 82	Recettes 30 fr. 72
1876 à 1885 id.	1.965 k. — — 523 22	id. 26 72
1886 à 1886 id.	2.171 k. — — 539 03	id. 24 83

Le produit à l'hectare a été augmenté dans la dernière période, de 1886 à 1890, de 399 kilog. à l'hectare sur celle de 1866 à 1875, alors que le produit en argent a diminué de 5 fr. 79. Cette augmentation de récolte a été obtenue

par l'emploi à plus forte dose des engrais chimiques, c'est-à-dire par un surcroît de frais; il est donc juste d'en tenir compte, en estimant cette nouvelle dépense à 40 fr. par hectare, ce qui n'est pas exagéré, on trouve que si le produit en grains a été augmenté de 399 kilog., les recettes ont diminué de 45 fr. 79

Cette diminution dans les recettes constitue pour le producteur une véritable perte. Il n'en aurait pas été de même si l'agriculteur mieux protégé avait pu vendre ses blés à un prix plus rémunérateur. La baisse des grains a été, en effet, très sensible, puisque de 1866 à 1875 le prix moyen du quintal de blé était de..... 30 fr. 72
tandis que de 1885 à 1890 il n'est que de..... 24 83
d'où une diminution de..... 5 fr. 89

En agriculture, plus encore que dans l'industrie, les améliorations qui mènent au progrès ne s'obtiennent qu'avec de nouvelles dépenses; pour que le cultivateur se lance dans cette voie, il doit donc être assuré d'y trouver un certain profit: les résultats obtenus semblent prouver le contraire.

LEMOINE, de Duvy.

Extrait des Annales de la Société agronomique de Laon (Aisne).

Essais d'espacements de Betteraves.

Il est intéressant de savoir quelles sont, pour chaque nature de sols, les conditions d'espacement de betteraves qui donnent, pour une variété déterminée, les résultats les plus avantageux, tant au point de vue du poids qu'à celui de la richesse.

C'est dans ce but que nous avons entrepris cet essai avec une variété fort répandue et très appréciée des cultivateurs du Laonnois, correspondant à la Fouquier-d'Hérouël n° 2. La graine provenait de M. Bazin, à Chambry.

La terre dans laquelle on a opéré est légère, riche et convient admirablement à la betterave. Elle a reçu avant l'ensemencement qui eut lieu le 14 mai: 200 kilog. de nitrate de soude, 100 kilog. de sang desséché et 500 kilog. de superphosphate à l'hectare. Au démariage la récolte a encore reçu 200 kilog. de nitrate de soude.

La végétation a été régulière et superbe pendant toute la saison, grâce aux conditions météorologiques qui ont été favorables cette année pour ces natures de sols.

L'arrachage a eu lieu le 9 novembre, la betterave était bien mûre partout.

La superficie totale du champ est de 60 ares environ ; il a été partagé en trois bandes égales suivant la longueur desquelles les lignes ont été semées :

1° Dans la première, les lignes de betteraves étaient équidistantes à 45 centimètres.

2° Dans la seconde, les lignes étaient groupées deux à deux ; de sorte qu'il y avait entre elles un intervalle de 30 centimètres, et entre les groupes successifs un espace de 60 centimètres : il y avait donc le même nombre de lignes que sur une même étendue où elles auraient été régulièrement espacées à 45 centimètres.

3° Dans la troisième bande, les lignes étaient équidistantes et à 30 centimètres les unes des autres.

Perpendiculairement à la direction de ces bandes, le démariage a été effectué de façon à les diviser toutes en carrés, dans lesquels on a laissé : 4, 8, 10, 12 et 16 betteraves au mètre carré.

Les résultats obtenus à l'arrachage sont rassemblés dans le tableau ci-joint.

De ce tableau il nous paraît ressortir quelques enseignements réels :

1° *Relativement aux espacements des lignes, le plus avantageux est certainement celui à 45 centimètres*, puisque les densités étant les mêmes, le poids à l'hectare est notablement et partout supérieur.

La pureté paraît un peu moins forte cependant, mais elle est bien loin de produire une dépréciation comparable à l'avantage que donne un poids supérieur de 4.000 kilog. à l'hectare.

Notre expérience vient donc pleinement confirmer les données de la pratique, puisque les betteraves sont ordinairement semées à 45 centimètres entre les lignes.

2° Les densités paraissent diminuer au fur et à mesure que le nombre de plants augmente : ce résultat nous paraît dépendre de la température, et il a été constaté en beaucoup d'endroits cette année, en effet, que les betteraves claires étaient aussi denses, sinon plus, même, que d'autres normalement espacées.

Quant à la pureté elle varie peu dans les moyennes

Ce sont là deux points à reprendre l'an prochain.

NOMBRE de betteraves au mètre carré.	LIGNES ESPACÉES A 45 CENTIMÈTRES		LIGNES espacées à 30 et 60 centimètres.	LIGNES espacées à 30 cent.	MOYENNES d'après le nombre de betteraves au mètre carré.
4	Poids net à l'hectare..... 41.610 ^k Densité du jus à 15°..... 7 ^o 2 Sucre au décilitre..... 15.15 Quotient de pureté..... 83.2		38.333 ^k 7 ^o 2 16.09 85.9	36.904 6.5 14.43 85.3	38.949 6.9 15.22 84.8
8	Poids..... 47.816 Densité du jus..... 6.7 Sucre au décilitre..... 15.» Pureté..... 86.1		40.833 6.4 14.72 87.3	37.620 7.» 15.89 87.3	42.090 6.7 15.20 86.9
10	Poids..... 42.758 Densité du jus..... 6.75 Sucre au décilitre..... 15.18 Pureté..... 86.4		40.555 6.8 15.11 85.4	38.571 6.9 15.7 87.5	40.628 6.8 15.33 86.4
12	Poids..... 44.600 Densité du jus..... 6.5 Sucre au décilitre..... 15.24 Pureté..... 84.2		38.888 6.3 14.27 87.1	40.476 6.3 14.24 86.»	41.321 6.4 14.58 85.8
16	Poids..... 44.600 Densité du jus..... 5.9 Sucre au décilitre..... 12.72 Pureté..... 82.9		41.666 6.1 13.36 84.2	41.666 6.5 14.74 87.2	42.644 6.2 13.61 84.8
MOYENNES suivant le mode d'espacement.	Poids..... 44.276 Densité du jus..... 6.6 Sucre au décilitre..... 14.66 Pureté..... 84.9		40.055 6.6 14.71 86.»	39.47 6.6 15.» 86.6	Moyenne générale du champ. 41.126 6.6 14.79 85.8

3° Ce sont les betteraves à 8 et 16 au mètre carré qui ont donné les rendements en poids les plus élevés. Nous sommes encore sur ce point d'accord avec d'autres expériences faites dans notre région.

Mais la densité étant notablement inférieure avec 16 racines, qu'avec 8, et la main-d'œuvre exigeant une bien plus grande dépense, il en résulte qu'en définitive l'avantage reste aux 8 betteraves au mètre carré ; et cependant notre expérience a été effectuée dans d'excellentes conditions pour les betteraves serrées, la terre étant riche, parfaitement fumée et éminemment convenable pour la betterave cette année.

Sauf rectifications, que pourraient apporter des expériences ultérieures, c'est donc à 8 betteraves environ au mètre carré, semées en lignes espacées à 45 centimètres, que le cultivateur doit donner la préférence.

**Ordre du jour de la Séance du Mardi 12 Avril
1892.**

Lecture du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communications.

Propositions diverses.

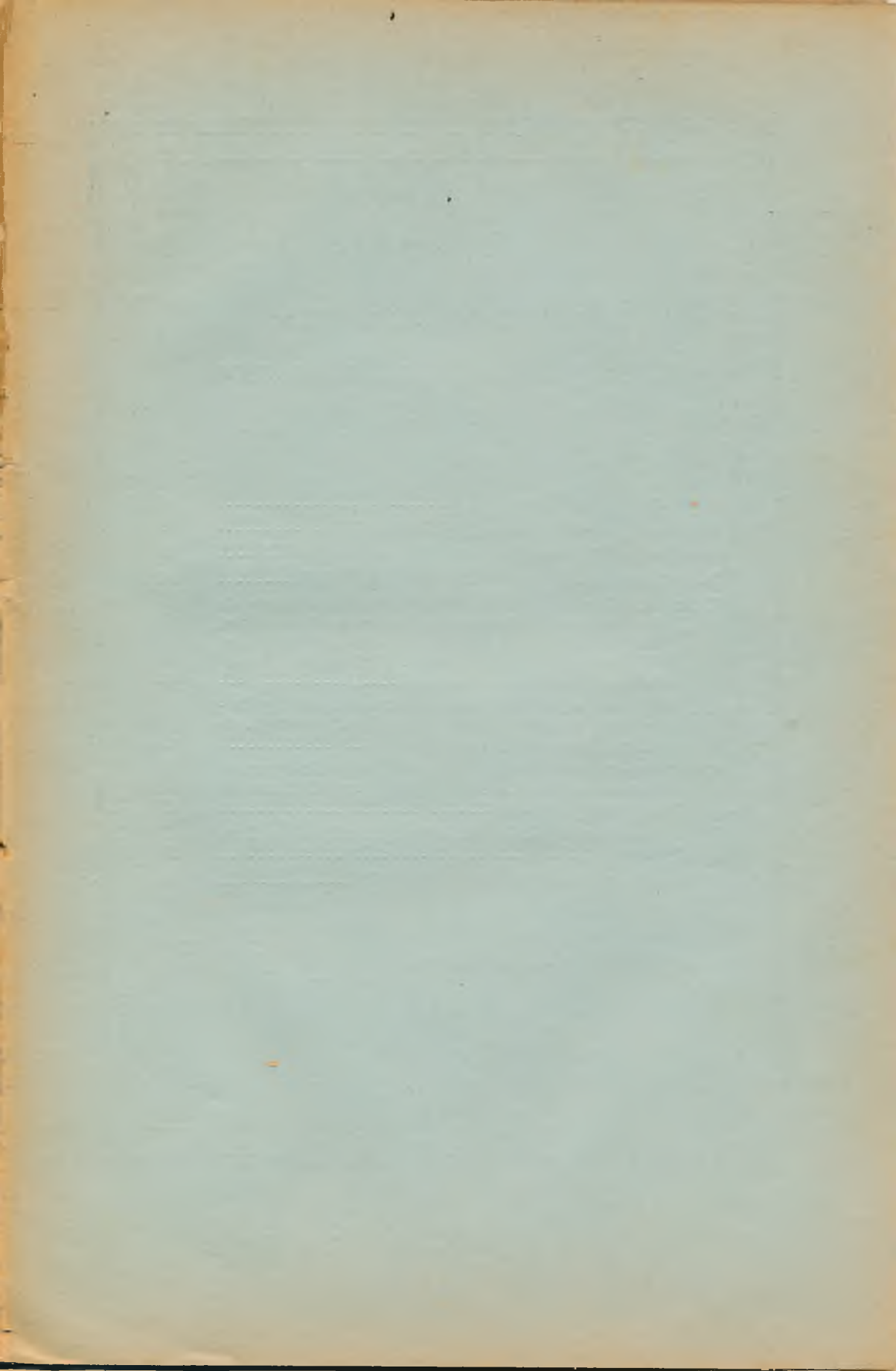


TABLE DES MATIÈRES

DU 188^e NUMÉRO DU BULLETIN

	Pages
Liste des Membres de la Société.....	4
Procès-verbal de la Séance du 12 Janvier 1892.....	9
Comptes des Recettes et Dépenses pendant l'année 1891....	12
Budget des Recettes et Dépenses pour l'année 1892.....	13
Vœux des Membres de la Société des Agriculteurs de France domiciliés dans le département de l'Oise, adoptés dans la réunion préparatoire du 26 janvier 1892, pour être soumis aux délibérations de l'Assemblée générale.....	14
Réunion, à Senlis, des Membres de la Société des Agriculteurs de France domiciliés dans le département de l'Oise. (Séance du 26 janvier 1892).....	15
Réponse au Questionnaire de la Société des Agriculteurs de France, sur la Culture du Blé, par M. Lemoine, cultivateur, à Duvy.....	17
Extrait des Annales de la Société agronomique de Laon (Aisne).....	20
Ordre du jour de la Séance du 12 Avril 1892.....	24
